

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **44 (1908)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

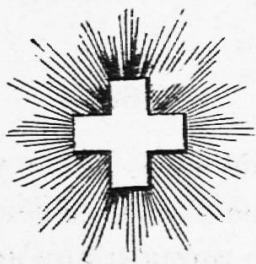
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XLIV^{me} ANNÉE

N^o 11.



LAUSANNE

14 mars 1908.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et reterez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Quelques souvenirs d'école normale.* — *Pédagogie expérimentale.* — « *Faust* » de Goethe et *pédagogie ultramontaine.* — *Chronique scolaire : Genève, Allemagne, Angleterre.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Grammaire : Des formes ou voix du verbe transitif.* — *Dictées.* — *Arithmétique : Règle d'intérêt (suite).* — *Page choisie : Venise.* — *Bibliographie.*

QUELQUES SOUVENIRS D'ÉCOLE NORMALE

Mon examen d'admission.

En 1858, je devais faire choix d'une profession. Orphelin de père depuis l'âge de six ans, une excellente mère seule me conseillait. Dans ce temps, on parlait beaucoup d'améliorations à apporter aux cultures, des engrais artificiels, des races nouvelles de bétail. Ma mère, sous l'empire de ces idées, songea à faire de moi un agriculteur. Dans ce moment, il existait à Bois-Bougy, près de Nyon, une ferme-école où l'on avait l'intention de me faire entrer. Ma mère pria le préfet de lui procurer le programme de cette institution. Après l'avoir examiné et sur les conseils de ce magistrat, on renonça à cette idée et on décida de faire de moi un régent.

Bien que je n'aie pas à me plaindre du sort qui m'est échu en partage, maintes fois j'ai regretté cette détermination.

Pour beaucoup de ceux qui se destinent à l'enseignement, ce sont des raisons absolument étrangères à celui-ci, qui décident l'entrée dans cette carrière. Les conseils d'un instituteur, famille très nombreuse, constitution un peu faible, peu de goût pour les travaux des champs, des amis qui ont réussi, etc., sont autant de facteurs qui entrent en ligne de compte. On ignore absolument tout de cette car-

rière: les difficultés, les déboires qu'on y rencontre; aura-t-on la vocation, le goût des choses d'école, le sens pédagogique, etc.? tout autant de choses qu'on ne connaîtra qu'après quelques années de pratique.

En février 1859 paraissait dans la *Feuille officielle* la date des examens d'admission à l'Ecole normale; je me fis inscrire en fournissant les pièces suivantes: une lettre de bourgeoisie, un acte de mœurs, la déclaration que j'étais membre de l'Eglise nationale. A ces pièces était jointe une demande de subsides.

L'examen avait lieu à Lausanne un des premiers jours de mai.

A peine quatre ans s'étaient écoulés depuis l'ouverture de la ligne du chemin de fer Lausanne-Yverdon, et, à cette époque, on sortait peu de chez soi. Beaucoup de Vaudois n'avaient jamais vu Lausanne; pour moi, c'était tout un voyage.

Parti de la maison un lundi, à deux heures de l'après-midi, mon vieil ami F. D. vint m'accompagner un bout de chemin. Me voilà embarqué seul; on m'avait donné une lettre d'introduction pour la librairie Chantrens, qui, à cette époque, se trouvait à la Cité, vis-à-vis de l'ancienne Ecole normale.

Là on m'indiqua un petit hôtel où je devais passer la nuit.

Comme je me promenais seul près de la Cathédrale, deux jeunes gens, qui comme moi se présentaient comme candidats à l'Ecole normale, me demandèrent si je n'étais pas un de ceux-ci et, sur ma réponse affirmative, nous fîmes bonne connaissance, et pendant nos trois ans d'études, nous soutinmes d'excellents rapports.

A sept heures, le lendemain, nous entrions dans la grande salle de l'Ecole, qui était déjà remplie soit de curieux, soit de parents, soit de postulants.

Vingt-sept candidats répondaient à l'appel.

Le premier examen consistait dans une dictée de trois quarts de page, tirée de Buffon, et qui avait pour titre: « Le hérisson ».

Dans ce travail se trouvait cette phrase: « Son urine est infecte ». Je ne sais si, au point de vue des sciences naturelles, c'est exact, mais, plutôt que de passer pour un malotru, j'écrivis, au lieu d'urine, *purine*, qui n'avait aucun sens. A ma décharge, il faut dire que ma génération n'avait pas encore eu entre les mains les ouvrages contemporains qui appellent les choses par leur nom.

Un problème très facile sur les nombres entiers suivit. Pendant que nous calculions, le professeur de français nous faisait lire et analyser un morceau tiré du deuxième volume de la Chrestomathie de Vinet et intitulé : « La Diète de Varsovie en 1794 », par Rulhière. Quantité de noms propres assez difficiles émaillaient ce morceau : Rapnine, Poniatowski, Czartorinski, Mokranowski, Malakowski, etc., etc.

Les îles et les caps de l'Europe furent le sujet de géographie.

L'examen oral d'arithmétique avait lieu dans l'ancienne salle des maîtres et avait pour experts le directeur et M. V. On me fit réciter le livret et écrire des nombres entiers et décimaux sur le tableau noir.

J'avais eu la malencontreuse idée, pendant cette épreuve, de mettre ma main dans ma poche. Le professeur, énervé, me dit : « Mon ami, sortez votre main de votre gousset. » Cette apostrophe ne m'intimida guère.

On s'assura que j'avais la voix juste en me faisant chanter la gamme ; une fois la gamme chantée, j'étais libre et j'assistai à l'examen de quelques-uns de mes condisciples. J'eus la certitude que mes examens étaient au moins égaux aux leurs.

Au résultat, j'étais le deuxième, *ex æquo* avec B. et D. Aucun des vingt-sept candidats n'échoua, le canton ayant besoin d'instituteurs. Dans ce moment la première classe comptait neuf élèves, la deuxième douze, et il fallait, année moyenne, vingt-quatre régents pour combler les vides ; de l'Ecole normale, il y avait donc obligation de prendre tous ceux qui se présentaient.

Quelques jours après, une circulaire nous avisait que les cours commençaient dans la quinzaine et que j'avais à me présenter à la Direction de l'Ecole.

Une réflexion pour finir. Pendant plus de vingt ans, j'ai assisté comme expert aux examens de l'Ecole normale ; je puis donc porter un jugement sur ces épreuves.

Les épreuves actuelles sont bien plus difficiles et demandent une préparation toute spéciale. Autrefois, on ne faisait ni composition, ni fractions ordinaires, ni système métrique, ni histoire, etc. Aujourd'hui les candidats sont généralement mieux préparés et les résultats meilleurs qu'il y a cinquante ans.

L. P.

Au sujet de recherches faites dans le domaine de la pédagogie expérimentale.

M. Binet, directeur du Laboratoire de psychologie à la Sorbonne, dans l'une des dernières séances de la Société libre pour l'étude psychologique de l'enfant, parlant de l'écriture droite et de sa valeur pédagogique, a dit entre autres :

« Comme dans beaucoup de discussions, l'importance de cette question a été beaucoup exagérée ; c'est une question curieuse, intéressante, je le veux bien, mais elle ne résume pas toute la pédagogie. Et puis, il faut bien avouer au fond qu'il nous importe peu que les enfants écrivent droit ou penché. C'est une affaire de goût et de mode. L'essentiel, c'est que l'attitude de l'enfant qui écrit soit bonne. Voilà la question décisive, capitale ; et tout le souci des expérimentateurs devrait être de chercher s'il existe une corrélation entre la correction de cette attitude corporelle et tel ou tel type d'écriture. C'est très difficile à savoir, car les maîtres qui mettent un peu de chaleur de conviction à préconiser un genre d'écriture surveillent en même temps la position du corps et exigent qu'elle soit correcte. Il en résulte ceci : Tous les maîtres qui sont partisans convaincus de l'écriture droite ont des élèves qui se tiennent bien. Tous les maîtres qui sont partisans convaincus de l'écriture penchée ont des élèves qui se tiennent bien. Quand les maîtres sont indifférents au type d'écriture, et surtout quand ils ne surveillent pas les attitudes, les élèves se tiennent mal. Pour le moment, voilà où nous en sommes. Il faut espérer que notre commission d'écriture pourra pousser la recherche un peu plus loin. »

Donc, au laboratoire de psychologie de Paris, on en est encore à ce que nous admettions il y a quinze ans environ à Lausanne, et aussi dans les principales localités de la Suisse, qu'il faut continuer les recherches avant de savoir qui l'emportera de l'écriture droite ou de l'écriture penchée.

Qu'en dirait le Dr Javal s'il pouvait entendre formuler une telle conclusion ? Pour peu que l'on continue encore sur ce ton, il n'y aura plus qu'à enterrer cette question de l'écriture droite et à laisser toute liberté à chacun à cet égard. M. Binet serait certainement le premier à le regretter. Ceux qui ont l'occasion de visiter les écoles savent que l'attitude des élèves est dans la majorité des cas loin d'être satisfaisante. C'est donc à cela qu'il faut veiller. Or à cet égard il n'est pas indifférent d'adopter n'importe quelle position du cahier pendant que l'élève écrit. Le cahier médian droit est certainement ce qui convient le mieux ; c'est le moyen le plus simple pour amener l'enfant à une attitude du corps symétrique par rapport à la table. En tout cas il y a une position du cahier valant mieux que toutes les autres, au point de vue hygiénique. Elle nous paraît trouvée ; il ne reste plus qu'à l'imposer sans aucune restriction. Douter toujours ne conduit à aucun progrès général vraiment durable. Même entre les partisans convaincus de l'un ou de l'autre des genres d'écritures, il doit être possible, nous dirons plus, il aurait été facile de le faire ressortir déjà, quels sont ceux qui doivent l'emporter. Mais que l'on ne s'en tienne pas à un seul côté de la question : les raisons scientifiques doivent peser dans la balance pour le moins autant que les raisons pédagogiques, et en tout cas bien davantage que la douce somnolence de la routine ou une fermeté insuffisante pour obtenir un développement physique normal des enfants.

L. Hz.

« Faust » de Goethe et pédagogues ultramontains.

On nous écrit :

Dans l'un de ces derniers numéros la *Freie Bayerische Schulzeitung* a publié un article de M. J. Beyhl, instituteur à Würzburg, pour donner connaissance aux intéressés, qui seront nombreux, d'un incident peu banal survenu ces derniers temps au séminaire de Bamberg. Nous avons pensé qu'une traduction de la correspondance du collègue allemand ne laisserait pas indifférents les lecteurs de l'*Educateur*. M. Beyhl s'exprime à peu près en ces termes :

« Au séminaire de Bamberg, non seulement on autorise pour les élèves, mais on exige de leur part la lecture des classiques allemands ; on tient tout particulièrement à Lessing, à Goethe et à Schiller. Il n'a jamais été interdit aux élèves de posséder dans leur petite bibliothèque les œuvres de ces auteurs. La lecture leur en est permise chaque soir de 8-9 heures, le dimanche et les jours de fête après le service divin, de même que dans les instants de loisir.

L'élève K., entré depuis quelques semaines seulement dans l'établissement, possède les œuvres de Goethe, édition de l'Institut bibliographique publiée par les soins du professeur Dr K. Heinemann. « Faust » forme le cinquième volume, arrangé par le professeur Dr O. Harnack. L'élève K., très assidu, a contracté l'habitude de rechercher à leur source, dans les œuvres originales, les citations qui peuvent se présenter dans ses livres d'études. Pour l'enseignement de la pédagogie, le directeur Dr Reber a introduit l'ouvrage de J. Helm : « Grundzüge der empirischen Psychologie ». Samedi, 14 décembre dernier, l'élève K. travaillant à cette branche, très sérieusement en prévision d'examens, s'arrêta au chapitre « du sentiment », à ces citations tirées de « Faust » :

« Mir wird von alldem so dumm, als ging mir ein Mühlrad im Kopfe herum »
etc.

« Da steh ich nun, ich armer Tor..... als will mir schier das Herz verbrennen ».

Son étude terminée, le jeune homme, au cours de la soirée, prit son « Faust » pour y rechercher ces citations. Il les trouva et fut pris d'un tel enthousiasme qu'il lut et relut plusieurs fois le chapitre d'où elles ont été extraites. Pour une raison ou pour une autre, il fut cependant interrompu à quelques reprises ; il put néanmoins se remettre à son « Faust » de 8-9 heures, pendant le temps spécialement consacré à la lecture des classiques. Aucun maître n'aurait eu le droit de l'interrompre ou de le déranger ; mais vint l'heure du coucher, bien avant que K. eût satisfait sa curiosité.

Le lendemain matin, il y avait étude pour les séminaristes ; il ne devait alors pas être question de la lecture des classiques. K. le savait fort bien ; il savait aussi que le sous-maître Feldbaum, chargé de la surveillance, devait reprendre aux élèves les ouvrages interdits pour cette heure ; K. prit néanmoins son manuel d'histoire de la littérature pour dissimuler son « Faust ». Le jeune homme, sans avoir aucun mauvais dessein, ne soupçonnait pas que, par sa lecture continuée, il commettait un péché capital : quelque temps après, il devait prendre part à la communion. Feldbaum (qui ne connaît pas « Faust ») sans le signaler avait tout observé et n'eut rien de plus pressé que de faire

rapport au directeur spirituel (Präfekt) de l'établissement, Zehnder. Le culte commençait à 9 heures. L'élève K. fut invité à passer immédiatement dans la sacristie ; il s'y rendit frémissant et, sans avoir été entendu préalablement, il lui fut signifié par le curé qu'il était exclu de la communion.

Dès le début de la sainte messe, ce prêtre, debout devant l'autel, annonça qu'il devait prononcer une sentence, la première de ce genre depuis son entrée au ministère, qu'il devait refuser catégoriquement à un élève du séminaire la participation à la communion. Ces paroles firent sensation ! Ce ne fut pas tout ; le prêtre profita de cette circonstance pour condamner le « Faust » de Goethe et puis il s'étendit longuement sur ce sujet afin de convaincre les élèves de ce fait que « les pensées immorales et passionnées sont aussi des péchés capitaux pour les célibataires ».

Le jour suivant, il dicta aux deux classes du séminaire les quatre « thèses » suivantes que, dans chaque classe, un élève dut écrire au tableau noir :

1. Celui qui, avant la communion, lit des ouvrages immoraux, communique indignement.

2. Celui qui communique indignement commet une tentative de meurtre sur la personne du Sauveur.

3. Celui qui le fait, peut se rendre aussi coupable de meurtre sur un semblable.

4. Celui qui pourrait admettre des gens de cette catégorie dans le corps enseignant avilit la vocation d'instituteur.

L'auteur de l'article termine en se demandant quelle sera l'opinion du ministre de l'Instruction publique sur cette affaire.

Nous le saurons sans doute quelque jour ; en attendant, nous nous demandons, à notre tour, combien approximativement « Faust » peut encore avoir d'ennemis chez nous et si, en pareil cas, l'intolérant curé de Bamberg ne trouverait pas plus d'un imitateur. Tant de choses sont possibles !!

F. JABAS.

CHRONIQUE SCOLAIRE

GENÈVE. — **La Société pédagogique genevoise** a, dans sa séance du 30 janvier dernier, procédé à l'élection de son Comité pour l'année courante. Tous les membres sortant de charge ont été confirmés dans leurs fonctions, à l'exception de M. Louis Grosгурin, qui avait déclaré formellement ne pouvoir accepter une réélection. A son grand regret, l'assemblée a dû s'incliner devant un désir nettement exprimé et a appelé, pour remplacer M. Grosгурin à la vice-présidence, M. Jules Dubois, professeur au collège de Genève. Le Comité est donc composé comme suit : M. Edmond Martin, instituteur, président ; M. Jules Dubois, professeur, vice-président ; M. Louis Durand, instituteur, bulletinier ; M. Emile Paquin, instituteur, secrétaire du Comité ; M. Amédée Charvoz, instituteur, trésorier ; M. Albert Dubois, instituteur, bibliothécaire ; M. François Lecoultre, instituteur, secrétaire des assemblées générales.

VALAIS. — **Les classes nomades.** — Dans certaines régions du can-

ton, du fait de l'émigration temporaire de leurs parents, les enfants doivent changer de maître une ou plusieurs fois pendant la même année scolaire, ce qui exerce une influence plutôt fâcheuse sur la bonne marche et les résultats de l'école. Voici, à ce sujet, d'intéressants renseignements fournis par M. de Courten, inspecteur scolaire du district de Sierre, district qui contient le plus grand nombre de ces classes nomades.

C'est particulièrement dans les villages de la vallée d'Anniviers, puis, à Chalais Vercorins et Lens qu'elles fonctionnent, à cause des migrations fréquentes des habitants, obligés de quitter la montagne à telle époque pour descendre dans la plaine et s'y occuper, soit aux travaux des vignes, soit à quelques autres cultures. Et ce ne sont pas quelques villageois seulement qui abandonnent ainsi le village à telle époque déterminée pour y remonter un peu plus tard, ce sont tous les habitants ou presque tous, au point qu'à une certaine époque de l'année, les villages de Chandolin et de Saint-Luc sont complètement déserts et qu'une nouvelle colonie s'est établie à Murraz, près de Sierre, avec son curé, son Conseil communal, son bureau d'état-civil et ses écoles. Entre Chalais et Vercorins, il se passe quelque chose de semblable, avec cette différence que ce ne sont pas ici les écoles complètes qui émigrent, avec enfants et personnel enseignant, mais que les enfants changent d'habitations, de maîtres et sont confiés à un nouvel instituteur, celui du village de la plaine ou de la montagne; ce qui a pour résultat, qu'un maître d'école voit, sans grand plaisir, son petit troupeau grandir et monter à 30 élèves, à 50 et même davantage. Cet usage se retrouve aussi à Naters dont les écoles montent, pour deux mois en hiver, dans les mayens de Patten, à plus de 1500 mètres, dans un village du district de Loèche et dans la vallée de Viège.

ALLEMAGNE. — Une nouvelle école d'anormaux. — Le Dr Georges Müller a ouvert, près de Ostseebad, à Kolberg, une école pour les enfants atteints de scoliose. Dans une brochure très suggestive, le médecin allemand préconise la création de pareilles écoles et donne des renseignements précis sur le traitement qu'il convient de faire subir aux enfants atteints de déviation de la colonne vertébrale.

ANGLETERRE. — M. Mac Kenna, ministre de l'instruction publique a exposé à la Chambre des communes, le projet d'*Education Bill* destiné à remplacer celui que M. Birrell avait dû retirer devant l'opposition de la Chambre des lords. Aux termes du nouveau projet, il n'y aurait plus que des écoles primaires contrôlées, administrées et subventionnées par le Département de l'instruction publique. Il ne sera plus imposé d'examen religieux préparatoire aux instituteurs et institutrices avant leur nomination. L'Etat cesserait de subventionner les écoles confessionnelles et leur accorderait en retour une indemnité de vingt-cinq millions de francs.

BIBLIOGRAPHIE

Recueil de calcul écrit à l'usage des élèves du degré supérieur des écoles primaires, édité par le département de l'Instruction publique et des Cultes du canton de Vaud. Première édition, 1907. Prix 0 fr. 80. Lausanne, hoirs Borgeaud, imprimeur.

Voici un livre impatiemment attendu par le personnel enseignant, mais si l'attente a été longue, du moins n'est-elle pas déçue, car ce manuel nous paraît, à première lecture, bien approprié à son but : éveiller, assouplir et développer les facultés de nos élèves tout en facilitant, dans une notable mesure, la tâche des maîtres.

Certes, les recueils de problèmes ne manquent pas, mais, bien peu sont gradués d'une façon rationnelle. Ici, les difficultés surgissent dès les premières questions, là des données ambiguës exigent de longs calculs pour arriver à une réponse plus ou moins approximative ! Le volume que nous avons le plaisir de présenter à nos lecteurs a évité ces deux écueils. Avec ses données simples, tirées de la vie de tous les jours et en rapport avec l'agriculture, l'industrie, le commerce, il est fait pour intéresser nos enfants et il leur permettra de résoudre, par leurs seules forces, de nombreuses questions, aussi judicieuses que clairement énoncées.

Nous saluons avec plaisir le moment où cet excellent manuel sera entre les mains de tous nos élèves, car, avec lui, plus de temps perdu à dicter des problèmes dont les données sont trop souvent faussées par une notoire inattention ou une oreille inhabile.

Les leçons théoriques pourront être immédiatement suivies d'exercices pratiques qui graveront les règles dans la mémoire.

Destiné aux élèves du degré supérieur des classes primaires, cet ouvrage est divisé en trois parties correspondant aux trois années du programme.

La première partie renferme 558 problèmes et 20 questions de comptabilité ; la deuxième, 571 problèmes et 22 comptes ; la troisième, 738 problèmes et 17 comptes usuels ; enfin, 9 questions de comptabilité plus spécialement destinées aux jeunes filles, terminent le volume. Ces 1935 questions seront une ressource précieuse pour les instituteurs et nous croyons que les élèves qui auront compris et résolu tous les problèmes seront capables de vaincre rapidement les difficultés qu'on est en droit d'imposer à des enfants ayant parcouru le programme primaire.

Ajoutons que cet ouvrage est soigneusement cartonné et que sa typographie ne laisse rien à désirer. Il comblera heureusement une lacune de notre matériel scolaire.

Que les auteurs reçoivent ici l'expression de notre vive gratitude pour leur travail si consciencieux et si complet.

A. C.

Il ne faut pas jouer avec le feu, proverbe en un acte de Schaufelberger ; en vente à la librairie Georg, à Genève. Un peu romanesque, peut-être, mais ni banal, ni risqué, comme c'est trop souvent le cas dans le genre « comédies de salon ». D'un côté, une tante et sa mère, de l'autre, un oncle et son neveu, tous quatre célibataires fervents, persuadés que l'amour n'existe que dans les livres et que le mariage est la source de tous les maux. Ils vivent donc en bons voisins. Mais un beau soir de printemps, grâce au chant du rossignol, ils s'aperçoivent que l'amour existe vraiment.

Cette saynète mérite un bon accueil des directrices de pensionnats.

M.

PARTIE PRATIQUE

Des formes ou voix du verbe transitif.

A. Exemples à écrire au tableau :

1. La poule *garde* ses poussins.
2. Le chirurgien *opère* un malade.
3. Le dentiste *extraît* une dent.
4. Le mécanicien *dirige* l'automobile.

D'après ces exemples, montrer que le sujet fait l'action, que c'est lui qui *agit*, qui est *actif*, que cette action est subie par le complément direct. Dans ce cas, on dit que le verbe est transitif actif ou qu'il est à la *voix active*.

Inviter les élèves à dire les exemples ci-dessus au passé indéfini, au plus-que-parfait, au futur antérieur (mode indicatif). Leur faire conclure que :

Les verbes actifs se conjuguent dans leurs temps composés avec l'auxiliaire avoir.

- B.
1. Les poussins *sont gardés* par la poule.
 2. Le malade *est opéré* par le chirurgien.
 3. La dent *est extraite* par le dentiste.
 4. L'automobile *est dirigée* par le mécanicien.

Faire trouver aux élèves :

- 1^o Que le sujet ne fait plus l'action, qu'il n'est donc plus actif.
- 2^o Qu'il est devenu l'objet de l'action, en restant sujet. Il ne contribue pas à l'action ; il se laisse faire, il la *subit passivement*.
- 3^o Que l'action est faite par le complément indirect.
- 4^o Que cette forme nouvelle du verbe transitif s'appelle *voix passive*.
- 5^o Que dans tous les temps, le verbe passif se conjugue avec l'auxiliaire être.

- C.
1. Je blesse mon camarade.
 2. Tu vantes ton ami.
 3. Elle habille son jeune frère.
 4. Nous brossons nos habits.
 5. Vous laverez ces draps.
 6. Ils ennuiant le maître.

Les élèves remarqueront encore que, dans ces exemples, le sujet fait l'action et le complément direct la reçoit. Puis continuer ainsi :

Le maître : Maintenant supposons que le sujet fasse toujours l'action, mais qu'en même temps il la subisse. Renvoyons donc cette action, réfléchissons-la sur le sujet. Que deviendront nos exemples ?

Les élèves trouveront facilement :

- 1^o Je *me* blesse.
- 2^o Tu *te* vantes.
- 3^o Il *s'*habille.
- 4^o Nous *nous* brossons.
- 5^o Vous *vous* lavez.
- 6^o Ils *s'*ennuient.

Marche à suivre :

Analyser ces nouvelles formes. Présence de deux pronoms de la même personne. Fonction du premier. Fonction du second.

Maître : Cette nouvelle forme du verbe transitif s'appelle *voix pronominale*. Qu'appellez-vous *verbe pronominal* ou *réfléchi* ?

Un élève. Définition : *On appelle verbe pronominal ou réfléchi celui qui se conjugue avec deux pronoms de la même personne, verbe qui exprime une action qui est réfléchi sur celui qui la fait.*

Maître : Très bien. Dites les actions précédentes à un temps passé.

Elèves : 1^o Hier, *je me suis blessé*. (Passé indéfini.)

2^o Samedi, *tu t'étais vanté*. (Plus-que-parfait.)

3^o *Nous nous serons brossés* avant vous. (Futur antérieur.) D'où

Remarque dite par les élèves :

Dans les temps composés, les verbes pronominaux se conjuguent avec l'auxiliaire être.

EXERCICES :

a) Remplacez l'actif par le passif :

- | | |
|---|--|
| 1. Le cultivateur <i>moissonne</i> le blé. | 1. Le blé <i>est moisonné</i> par le cultivateur. |
| 2. La lèpre <i>ravageait</i> autrefois les pays d'Orient. | 2. Les pays d'Orient <i>étaient autrefois ravagés</i> par la lèpre. |
| 3. Gustave-Adolphe, roi de Suède, <i>sauva</i> la Réforme en Allemagne. | 3. La Réforme <i>fut sauvée</i> , en Allemagne, par Gustave-Adolphe, roi de Suède. |
| 4. Les pêcheurs <i>attrapent</i> les poissons. | 4. Les poissons <i>sont attrapés</i> par les pêcheurs. |
| 5. Le tribunal <i>condamna</i> l'incendiaire à dix ans de réclusion. | 5. L'incendiaire <i>fut condamné</i> à dix ans de réclusion par le tribunal. |
| 6. César <i>conquit</i> la Gaule et l'Helvétie. | 6. La Gaule et l'Helvétie <i>furent conquises</i> par César. |
| 7. Le service mercenaire <i>affaiblissait</i> la Suisse, car cette institution lui <i>enlevait</i> ses plus robustes jeunes gens. | 7. La Suisse <i>était affaiblie</i> par le service mercenaire, car ses plus robustes jeunes gens lui <i>étaient enlevés</i> par cette institution. |
| 8. Le géomètre <i>a dessiné</i> le plan de notre propriété. | 8. Le plan de notre propriété <i>a été dessiné</i> par le géomètre. |

b) Remplacez le passif par l'actif :

- | | |
|--|--|
| 1. Pendant l'année 1908, les séances du Conseil fédéral <i>seront présidées</i> par M. Brenner, Président de la Confédération. | 1. Pendant l'année 1908, M. Brenner, Président de la Confédération, <i>présidera</i> les séances du Conseil fédéral. |
| 2. L'Égypte <i>est arrosée</i> par le Nil. | 2. Le Nil <i>arrose</i> l'Égypte. |
| 3. La plus grande partie de l'ivoire utilisée dans l'industrie <i>est fournie</i> par les défenses des éléphants. | 3. Les défenses des éléphants <i>fournissent</i> la plus grande partie de l'ivoire employée dans l'industrie. |

4. La première locomotive a été construite par Stephenson et les premiers ballons furent lancés par les frères Montgolfier.

5. Chaque année, les montagnes de notre pays sont visitées par des milliers de touristes.

6. L'ingénieur Louis Favre dirigea les travaux de percement du tunnel du St-Gothard.

4. Stephenson construisit la première locomotive et les frères Montgolfier lancèrent les premiers ballons.

5. Chaque année des milliers de touristes visitent les montagnes de notre pays.

6. Les travaux de percement du tunnel du St-Gothard furent dirigés par l'ingénieur Louis Favre.

c) Réfléchissez l'action sur le sujet (temps présent) :

1. Je ... (*inviter*) à votre table. — Je m'invite à votre table.

2. Tu ... (*porter*) très bien. — Tu te portes très bien.

3. Il ... (*perdre*) dans la forêt. — Il se perd dans la forêt.

4. Nous ... (*conduire*) correctement. — Nous nous conduisons correctement.

5. Vous ... (*faire*) trop de soucis. — Vous vous faites trop de soucis.

6. Ils ... (*regarder*) à la glace. — Ils se regardent à la glace.

d) Ecrivez les exemples ci-dessus au plus-que-parfait de l'indicatif.

e) Remplacez les ... par un verbe pronominal convenable :

1. On ne doit point flatter les autres, ni ... (se flatter) soi-même. — 2. Mon camarade Charles ... (s'est enorgueilli) du bon rang qu'il a obtenu au dernier bulletin. — 3. La caravane altérée ... (s'est rafraîchie) sitôt arrivée à l'oasis. — 4. La température ... (se refroidit) considérablement après les pluies prolongées. — 5. Sur la croix, un des brigands ... (se repentit) du mal qu'il avait fait pendant sa vie. — 6. Sur la ligne Paris-Lyon, deux trains ... (se sont rencontrés) et les blessés ... (se comptent) par dizaines. — 7. A St-Jacques sur la Birse, les Suisses ... (se défendirent) comme des lions. — 8. Depuis plusieurs jours, le brouillard ... (s'étend) sur notre contrée et pour échapper à sa néfaste influence, nous ... (nous habillons) plus chaudement que d'habitude.

E. MÉTRAUX.

DICTÉES

Les pêcheurs bretons.

Verbe actif.

PRÉPARATION : à volonté d'après les besoins de la classe.

C'était par une des plus belles journées d'automne. La mer scintillait au soleil ; chaque goutte reflétait, comme une pointe de diamant, une lumière blanche et pure, que l'œil supportait à peine. Du village déserté, hommes, femmes, enfants arrivaient en foule sur les dunes, où mêlé au thym, l'œillet sauvage aux fleurs violettes exhalait son parfum de girofle. Munis de paniers, de légers filets, de pelles et de longs bâtons armés d'un crochet, ils attendaient que la marée laissât à découvert la vaste grève et ses rochers pour recueillir le riche butin préparé par la Providence : le brochet argenté qui glisse dans le sable humide, les crabes voraces, et les homards aux longues pinces, et la crevette, et la moule nacrée et les coquillages de toute sorte.

Vers le soir, à l'heure où le flux accourt comme un fleuve gonflé par les pluies, la troupe joyeuse *regagnait* le village.

Exercices : 1. Chercher les verbes actifs et leurs compléments directs. 2. Permuter la dictée au présent, au passé indéfini (oral).

(D'après Lamennais.)

E. MÉTRAUX.

Les végétaux marins.

(Du verbe passif.)

PRÉPARATION : à volonté, d'après les besoins de la classe.

Quand un navire *a été éloigné* de sa route par les vents contraires, quand toutes les provisions *ont été consommées* par l'équipage, une mort affreuse paraît inévitable et les matelots les plus hardis *sont accablés* d'un découragement profond. Tout à coup des herbes marines, formant comme une épaisse forêt à la surface de l'eau, *sont aperçues* par le pilote ; les matelots *sont ranimés* par l'espérance. Les longues tiges et les racines de ces plantes bienfaisantes *sont arrachées* par ces hommes qui allaient mourir de faim, et leurs forces épuisées *en sont ranimées*. Peu de temps après, la direction du vent *est changée* : le navire et l'équipage *ont été sauvés* par quelques tiges de ce misérable fucus, qui, lorsqu'ils *sont rejetés* par la mer sur les rivages, *ne sont jugés* propres qu'à servir d'engrais pour nos campagnes.

Le corail, qui *est souvent employé* par les bijoutiers, et dont l'éclat *n'est guère surpassé* par les pierres précieuses elles-mêmes, peut aussi *être compté* parmi les végétaux marins. A la vérité, cette production brillante *est regardée* par les naturalistes comme appartenant au règne animal ; mais ce sera toujours un arbre pour ceux aux yeux de qui il *sera présenté* pour la première fois.

Exercices : 1. Souligner les verbes passifs et expliquer leur accord. 2. Permuter la dictée à la voix active.

(Le livre des permutations.)

E. MÉTRAUX.

Le bain des oiseaux.

(Verbe pronominal.)

PRÉPARATION : à volonté, d'après les besoins de la classe.

Les oiseaux *se penchent, se serrent* les uns contre les autres, au bord du vivier, comme si l'instinct les groupait, comme s'ils prenaient côte à côte et ensemble une part de l'espace qui leur est mesuré. Leurs têtes gardent encore une sorte de frémissement qui fait onduler les plumes ; ils sont blottis mollement comme dans un nid. Ils ont jeté à nouveau quelques cris. Ils vont recommencer à chanter. Je suis prêt à les écouter et à faire plus que jamais silence. Ils *se repoussent* d'un geste, les pattes glissent, *se raccrochent* sur le bord ; j'aperçois de brusques mouvements d'ailes. Les uns boivent, d'autres *se trempent* d'un geste encore timide. Tous *s'enhardissent* et *se sentent* rassurés. Ils *se secouent, se redressent, s'étirent*, en époussetant ou en lissant leurs plumes, qu'ils sont heureux de garder toutes mouillées. Ils ont repris leur ramage, leur caquet étourdissant ; c'est parfois un murmure perçant, parfois un roucoulement prolongé comme celui des tourterelles. Et quelques-uns de ces êtres ailés, qui *se trouvent*

déjà assouvis, *se détachent* de la bande pour suivre ailleurs quelque autre fantaisie.

Exercices : 1. Chercher les verbes pronominaux, les écrire à l'infinitif. 2. Les faire entrer à des temps composés dans quelques propositions.

(Après l'école.)

E. MÉTRAUX.

Les causes de l'insurrection des Bourla-Papey

Dans l'année 1802, la misère, mère des sauvages jacqueries, fut grande dans tout le pays.

L'invasion des armées étrangères, Révolution française, contre-révolution européenne, l'Helvétie devenue le champ clos des nations ; le passage de Bonaparte : tout conspirait à ruiner ce maigre peuple des montagnes que ses libérateurs rongeaient jusqu'à l'os. A lui seul le canton du Léman, devenu simple préfecture de la République helvétique une et indivisible, eut à supporter tout le poids de l'occupation française et le quart des impositions. Pour satisfaire d'insatiables, d'impérieux quémandeurs, il dut, pour son premier geste d'existence politique, contracter un emprunt sur hypothèque des biens nationaux. Le jeune Etat se trouvait épuisé presque avant de venir au monde.

Or, c'est au jour où le paysan devait s'arracher de la bouche son pain d'avoine pour nourrir des armées étrangères, que la Diète helvétique rétablit les prestations féodales ! Dans cette pétaudière de conseil, qui, en trois ans, changea trois fois de nom et quatre fois de chef-lieu, cantons primitifs, anciens et nouveaux cantons, unitaires, qui rêvaient d'effacer les frontières cantonales, fédéralistes, qui voulaient dix-neuf petites Suisses, aristocrates, jacobins, partisans de la France ou de la réaction, se jetaient à la tête des mots, et des mots qui hurlaient en trois langues discordantes. Armée de pouvoirs mal définis, elle gonflait de vide et de vent des lois imbéciles d'où soufflait la tempête. Plusieurs séances furent consacrées à discuter le nombre de galons et de boutons jaunes qui brilleraient sur le costume des députés ; et la question des droits féodaux, grosse d'une révolution, fut tranchée en un tour de main.

(Alb. C.)

Samuel CORNUT, *La Trompette de Marengo*, p. 53 et 54.

ARITHMÉTIQUE

Règle d'intérêt (suite).

Dans les maisons de banque le calcul des intérêts a une très grande importance. Il faut que les opérations soient simples et rapides afin qu'à toute heure on puisse donner aux clients les renseignements qu'ils sont en droit d'exiger de ceux auxquels ils ont confié des capitaux.

Pour atteindre ce but on utilise la méthode des *nombres*. En terme de banque on appelle nombre tout capital portant intérêt pendant un jour.

Exemple : 100 fr. placés à 5 % pendant un jour, est un nombre.

500 fr. » 3 $\frac{3}{4}$ % » » » » »

Il est facile de comprendre qu'un capital quelconque, quel que soit le chiffre de son placement, peut être transformé en un nombre, car 100 fr. placés pendant

30 jours rapportent le même intérêt qu'un capital 30 fois plus grand placé pendant 30 fois moins de temps. De même le capital 1000 fr. placé pendant 360 jours rapporte le même intérêt que 360 fois plus d'argent placé pendant 360 fois moins de temps, et ainsi de suite :

100 fr.	pendant	50 jours	rapportent comme	5 000 fr.	en 1 jour.
250 »	»	150 »	»	37 500 fr.	»
500 »	»	360 »	»	180 000 fr.	»
712 »	»	520 »	»	370 240 fr.	»
1250 »	»	45 »	»	56 250 fr.	»
3425 »	»	90 »	»	308 250 fr.	»
Total . . .				<u>957 240 fr.</u>	»

957 240 fr. en 1 jour rapportent autant d'intérêt que les six capitaux dont ils dérivent placés pendant leurs temps respectifs.

Supposons que ces capitaux soient placés à 5%, année commerciale nous n'aurons qu'à multiplier le nombre 952 240 par $\frac{1}{7200}$ pour trouver l'intérêt total $\frac{1}{7200}$ est le multiplicateur fixe correspondant au taux de 5% et à l'an commercial. Si nous employons le diviseur fixe l'opération est encore plus simple puisqu'il ne s'agit que de diviser 950 240 par 7 200. Le résultat 132 fr. 95 est l'intérêt cherché.

Les nombres 5 000, 37 500, 180 000, 370 240, 56 250, et 308 250 fr. ne sont pas des capitaux réels, ils ne sont que des capitaux fictifs ou *nombres* qui ne servent que pour le calcul des intérêts.

Problème 1 : Quel est l'intérêt total, à 4% de 125 fr. pendant 62 jours ; 372 fr. pendant 180 jours ; 560 fr. pendant 650 jours et 75 fr. pendant 360 jours ? (année commerciale).

Solution :	125 × 62 =	7 750	424 630 : 9 000 =	51,62 $\frac{5}{9}$ fr.
»	372 × 180 =	66 960		
»	560 × 650 =	364 000		
»	72 × 360 =	<u>25 920</u>		
	Total . .	<u>464 630</u>		

Réponse : l'intérêt total est de 51 fr. 62 $\frac{5}{9}$.

A. C.

Calcul oral

1. Un fromage pèse 36 kg. On en vend les $\frac{5}{12}$ puis les $\frac{3}{7}$ du reste. Que reste-t-il enfin ? R. 12 kg.
2. Un tonneau contient 2800 litres. On en vend les $\frac{11}{14}$. Que vaut le reste à 48 fr. l'hl ? R. 288 fr.
3. Un épicier a un sac de café de 96 kg. Il en vend le $\frac{1}{3}$ puis les $\frac{15}{16}$ du reste. Que vaut le solde à 18 cent. l'hg ? R. 7 fr. 20
4. Un homme doit 2600 fr. Il rembourse les $\frac{3}{8}$ + les $\frac{2}{5}$ + le $\frac{1}{10}$ de sa dette. Combien doit-il encore ? R. 325 fr.
5. On mélange 1 $\frac{1}{2}$ hl. vin à 42 cent. le litre avec 5 dal. vin à 60 fr. l'hl. Que vaut le litre de mélange ? R. 46 cent. $\frac{1}{2}$.

6. On mélange 75 kg. farine à 38 fr. le quintal avec 50 kg à 30 cent le kg.
Que vaut le kg du mélange ? R. 34,8 cent.
7. $\frac{3}{4} + \frac{5}{6} + \frac{7}{12}$ heure valent combien d'heures et de minutes ? R. 2 h. 10 m.
8. $\frac{1}{4} + \frac{14}{15} + \frac{2}{3} + \frac{1}{6}$ h. » » » R. 2 h. 4 m.
9. Prendre le $\frac{1}{5} + \frac{3}{8} + \frac{3}{20}$ de 80 fr. ? R. 58 fr.
10. Prendre le $\frac{1}{7}$ plus les $\frac{9}{14}$ plus les $\frac{3}{28}$ de 56 fr. ? R. 50 fr.
11. Prendre le $\frac{1}{9} +$ les $\frac{5}{27}$ de 270 ? R. 80.
12. Prendre les $\frac{2}{11} +$ les $\frac{7}{22}$ de 440 fr. ? R. 220 fr.
13. Une source donne 8 litres par minute. Combien met-elle de temps pour remplir un bassin de 2 m. de long, 0,8 m. de large et 0,5 m. de profondeur ? R. 1 h. 40 m.
14. Une cuve mesure 0,75 m³. Elle est remplie au $\frac{4}{5}$ d'un vin valant 50 cent. le litre. Que vaut ce liquide ? R. 300 fr.
15. $\frac{5}{8} + \frac{2}{3}$? R. $\frac{31}{24}$.
16. $\frac{2}{3} - \frac{5}{8}$? R. $\frac{1}{24}$.
17. Les $\frac{5}{16}$ de 160 + les $\frac{2}{3}$ de 96 ? R. 114.
18. $\frac{5}{6}$ m. de ruban à 3,60 fr. le m ? R. 3 fr.
19. $\frac{7}{8}$ litre de vin à fr. 48 l'hl. ? R. 42 cent.
20. Partager le $\frac{1}{3}$ de 171 fr. entre 3 personnes ? R. 17 fr.
21. $\frac{2}{5}$ m. de drap à fr. 16 le m. ? R. 6,40 fr.
22. $\frac{1}{8}$ hl. vin à fr. 0,50 le litre ? R. 6,25 fr.
A. C.

PAGE CHOISIE

Venise.

J'étais arrivé à Venise à sept heures du matin, au mois de février ; c'est le moment propice où le soleil écarte comme des rideaux de soie, les nuages roses de sa couche et donne aux maisons ces reflets violets si délicatement irisés qui ressemble aux pudiques rougeurs d'une vierge. On dirait que la ville a honte d'être surprise encore toute nue dans son bain, car les balcons sont déserts, les portes closes, les gondoles à l'amarre, les magasins fermés, les rues silencieuses ; seules les notes argentines d'un clocher élevé s'égrènent dans les airs avec les pigeons de Saint-Marc. Et tout prend des formes vaporeuses et aériennes, on se croirait dans le pays des rêves : la ville, muette et solitaire, flotte au-dessus des eaux comme une vision.

Cette heure matinale, avec le chatolement plein de caresses de ses teintes, la saine fraîcheur de ses brises, est la plus charmante pour faire son entrée à Venise. J'y suis arrivé souvent le soir, mais l'impression était mortuaire, malgré la clarté si douce des étoiles.

Le matin a quelque chose d'affable, de gai, qui convient aux âmes et aux villes tristes. L'air vibrant de parfums et de rayons, réjouit les yeux et dilate la poitrine. — L'aube est une porte qui s'ouvre : la porte d'ivoire de l'espérance, tandis que le crépuscule est une porte qui se ferme, — comme celle d'un tombeau.

A la patrie du Titien et de Véronèse, il faut les tons chauds des aurores ; l'eau des canaux et des lagunes n'est vraiment belle qu'avec des miroitements de nacre, des reflets de topaze et de saphir ; la jeunesse du matin rajeunit les vieilles façades tremblantes et infuse du sang dans les veines desséchées de leurs marbres ; les palais en ruine se redressent sous les premiers rayons de ce soleil d'or et de pourpre, et le pont du Rialto, avec ses persiennes bariolées, ressemble, dans les nuageuses vapeurs du matin, à un arc-en-ciel resplendissant.

Vous qui aimez Venise par les poètes qui l'ont chantée, n'entrez dans cette ville de la couleur qu'avec la lumière. Venise est une fille du soleil et non une fille de la nuit.

Venise est la ville de la flânerie par excellence ; nulle part, le *dolce far niente* n'a plus de charme. Voir un beau ciel, et sous ce beau ciel une belle mer, et au bord de cette belle mer des femmes belles, que peut-on désirer de plus ? Venise avec des bruits de marteaux, des tumultes de rames, — Venise commerçante et industrielle, ne serait plus la Venise adorée des artistes ou des poètes ; la physionomie qui lui convient est cette physionomie aristocratique et nonchalante de ville entretenue : le Titien l'a peinte sous les traits de Vénus ; Véronèse l'a drapée dans le brocart des courtisanes. Tout semble y vivre et y être fait pour l'amour, depuis ses colombes qui la remplissent de leurs roucoulements jusqu'à ses gondoles si propres aux aventures et au mystère. Ville de jouissances pour l'esprit et de plaisir pour les yeux, ville d'ivresse, de caresses et de tendresses, avec son ciel bleu, ses jeux de lumière, ses palais vermeils peuplés de statues, décorés de fresques galantes, de glaces enguirlandées de fleurs, meublés de tables incrustées de porphyre et servies pour des noces de Cana païennes, ville de féerie, créée pour le cadre d'une composition mythologique, le décor d'une tragédie de de Shakspeare ou la scène d'un duo d'amour.

(Communication de A. Cuchet)

V. TISSOT.

BIBLIOGRAPHIE

Le Traducteur, journal bi-mensuel destiné à l'étude des langues allemande et française. Abonnement : Pour la Suisse, six mois : 2 fr. ; une année : 4 fr. — Pour l'étranger, six mois : 2 fr. 50 ; une année : 5 fr. — Paraît à la Chaux-de-Fonds.

Cette utile publication, qui vient d'atteindre sa seizième année a déjà rendu d'excellents services aux personnes qui étudient seules ou avec un maître l'allemand ou le français. *Le Traducteur* offre dans ses colonnes un choix de lectures variées, accompagnées d'une bonne traduction, méthode qui permet d'enrichir le vocabulaire par simple comparaison, et de s'approprier les tournures caractéristiques de la langue étrangère. La langue de tous les jours est révélée dans des dialogues rédigés spécialement à cet effet. Le journal organise encore un service de correspondance entre les lecteurs français et allemands qui en expriment le désir.